



## Procès-verbal de la réunion des quartiers Corniche, Parc, Chemin Long

Le 21 juin 2016

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre empêché  
Josiane Fransen, Echevine  
Isabelle Hinderyckx, Echevine  
Yolande Deleuze, Echevine  
Didier Van Den Brande, Echevin  
Robert Lefebvre, Echevin délégué pour le Bourgmestre empêché  
Jean Marie Caby, Président du CPAS  
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. RER
2. Urbanisme
3. Anciennes papeteries – Grand Etang
4. Poste
5. Piscine communale
6. Potagers collectifs
7. Agenda
8. VOS QUESTIONS

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Comité de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – [veronique.gontier@lahulpe.be](mailto:veronique.gontier@lahulpe.be).

### 1. RER

**Etat des lieux des aménagements qui seront effectués par Infrabel et la SNCB, les priorités :**

- Entretien général des abords de la gare et de ceux de l'école des Lutins en cours
- Façade végétale : marché public en cours d'adjudication, délai septembre 2016
- Ascenseurs, délai 2017
- Murs verts et panneaux anti-bruit

Des délais seront précisés dans le bulletin communal.

Actuellement, l'analyse des solutions de financement est voie de finalisation pour réaliser les travaux prévus dans la convention RER.

Suite des travaux après les priorités :

- Aménagement du couloir sous voies
- Aménagement de la gare des bus et la partie devant le Délitrateur.

Questions :

- Sentier venant du Chemin Long vers la gare est en piteux état, que faire ? Il sera refait en dolomie.
- Prévoir des escaliers des plans inclinés permettant le passage de poussettes ? Sera transmis à Infrabel.
- Au niveau des escaliers côté Délitrateur, il y a 2 rampes dont une est toujours trempée, 1cm d'eau ! sera transmis à Infrabel.
- Plan incliné côté Chemin Long, pas de sel en hiver ! Monsieur Dister prend des dispositions pour que le sel soit prévu par la Commune.
- Antenne Gsm, gare quid de la situation ? Monsieur Dister négocie une solution.
- Vérifier l'égouttage prévu au niveau du parking de l'Avenue E. Solvay ? Monsieur Dister s'en charge.
- Quid du merlon du Chemin Long, il va disparaître, plus de parking au Chemin Long.

## 2. Urbanisme

### CHEMIN LONG

PHASE 1 : PERMIS DELIVRE

PHASE 2 : APPEL A CANDIDATURES POUR LA GESTION DES ESPACES VERTS DU SITE.

### FAZANTENLAAN

DEMARRAGE DES TRAVAUX DE 6 HABITATIONS SOCIALES.

### ROSSIGNOLS/CHEMIN LONG

PROJETS DE 2 x 8 LOGEMENTS

le Collège a décidé le 15/04/2016 :

- de clôturer l'enquête publique.
- de prendre acte de l'avis de la CCATM.
- d'émettre un avis favorable quant au projet sous
- réserve de respecter les avis Service Incendie et DNF
- de solliciter l'avis du Fonctionnaire délégué quant aux
- dérogations de ce dossier par rapport aux
- prescriptions du RCU.

Le dossier a été envoyé chez le Fonctionnaire délégué pour avis le 23/5/2016.

Le 16/6/2016, le Fonctionnaire délégué a émis un avis favorable au projet sous réserve de respecter les conditions émises par le Collège communal dans sa délibération du 15/4/2016.

Le dossier sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Collège communal.

### **3. Atenor, site des anciennes papeteries**

La société Swift a quitté les bâtiments de la rue F. Dubois et a vendu le site, depuis janvier 2015.

La société va concentrer ses activités sur les sites *Adèle* et *Solvay*. Les entrepôts vides représentent environ 20.000 m<sup>2</sup>. Au plan de secteur, ce site est en zone industrielle, avec un périmètre Natura 2000. Il y a un projet de réaffectation de la zone en une affectation mixte, principalement **logements** et **services**. Logements : projet de construire +/- 200 appartements. Services : projet de construire notamment une salle culturelle polyvalente, accessible également aux associations.

Le site a été vendu à la société Atenor. Atenor est aussi le propriétaire de l'Office Park Nysdam. Le Collège Communal pense qu'il est important de créer de l'habitat de type différent, c-à-d :

- Qui permet de devenir plus vite propriétaire
- Un logement moins cher.

Pour l'instant, le projet est en cours dans le cadre d'une procédure de PCAR, plan communal d'aménagement révisionnel (révision du plan de secteur, situation complexe de par l'affectation du site en zone industrielle).

Atenor a présenté au Collège et à la population un projet, dans le cadre d'une réunion de consultation publique préalable à l'étude d'incidence sur l'environnement. Propositions :

- Remettre à ciel ouvert l'Argentine
- Créer un éco quartier
- Laisser intact la zone Natura 2000
- Développer des petites unités d'habitation dans un parc.

Le cadre l'ensemble du projet sera défini par la Commune. La population sera informée et consultée. Le bâtiment à rue ne sera pas modifié, il gardera ses caractéristiques.

Le projet comprend également le garage Seval. La procédure débute et sera longue.

Atenor a introduit le 03 mai 2016 une demande de permis relative à la dépollution du site et l'aménagement du bâtiment en front de voirie, rue F. Dubois.

L'association « La Hulpe nature » a installé des nids d'hirondelles sur le bâtiment de l'école provinciale horticole pour accueillir les populations d'hirondelles qui seront dérangées lors des travaux sur le site Atenor.

### **Grand Etang**

Le site du Grand Etang fait partie de la vente de la société Swift. Il n'est pas exclu qu'un jour le site soit cédé à la Commune. Dans ce cas, la Commune attend que le site soit remis en état, l'étang ayant subi d'importantes pollutions. L'envasement y est conséquent.

10 ha classés Natura 2000, constat > une pollution par des déversements (en période de pluie) du réseau d'égouttage de La Hulpe et Overijse, via le thalweg du Chemin Long.

A ce jour, des recherches ont été réalisées en partenariat par la Commune, le CRA et l'IBW en vue d'une SOLUTION.

Phase1. dérivation des écoulements de crue vers les eaux courantes de la rivière Argentine pour stopper la source de pollution.

Phase 2. envisager les pistes de dépollution au vue de la situation stabilisée.

Entre-temps, les partenaires cherchent les possibilités de subsidiation.

## **2. La Poste**

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Projet d'achat du bâtiment par la Commune. La poste resterait devant.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location)
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment la Province du Brabant Wallon.

## **3. Piscine communale**

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, 130 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m<sup>2</sup> (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord verbal) et subsides régionaux, recherches et contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Timing : démarrage en 2017.

Question relative aux possibilités de stationnement, 150 places seraient disponibles en face sur le site Kodak.

#### **4. Potagers collectifs**

Des projets de potagers collectifs encadrés par le plan de cohésion social et le service cadre de vie ont vu le jour dans différents quartiers de La Hulpe :

- Champs des Mottes
- Croix de Bourgogne
- Bois des Dames.

Cette année, 5 nouveaux projets se développent :

- Ecole horticole
- Jardin Toots
- Quick
- Rue Bary
- Rue Rouge Cloître.

La jeune génération participe également, deux classes de l'école communale Les Colibris développent un projet de jardin au carré, près de la maison communale et près du Quick, rue de Genval.

Il s'agit de projets de quartiers, dynamiques, de lieux de jardinage, de rencontres, d'échanges de bonnes pratiques et de convivialité.

Les participants signent une charte en guise de convention ente la Commune et l'occupant de la parcelle à jardiner.

#### **7. Agenda des activités à La Hulpe**

24 et 25 juin 2016 : Eté au Village

29 juin 2016 à 19h45 : Réunion d'information et de présentation du projet SMART CITIES.

9-10-11 septembre 2016 : Toots Festival.

#### **8. Vos questions**

Le résumé des questions posées au préalable par les habitants sont reprises par thème dans la présentation power point, des réponses ont été formulées au fil de la présentation et des interventions en salle (voir dans le procès-verbal).

#### **ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

- Entretien des bords de route de la Chaussée de La Hulpe ? Voirie régionale, écrire au SPW.
- Verdurisation des abords de la gare ? Prévu par Infrabel en 2016.
- Statut et entretien de tous les abords de la gare ? Infrabel.
- Chemin Long, pourquoi les parterres ne sont pas entretenus ? A planifier
- Poubelles à prévoir à l'angle du Chemin Long et Ave des Rossignols ? Noté.

## TRAVAUX ET EGOUTTAGE

- Egouts sous dimensionnés au Chemin Long, quid de la situation après la construction des 15 habitations ? Avis IBW favorable.
- Pourquoi l'éclairage de l'Ave des Rossignols n'est pas changé ? Prévu.
- Possibilité de placer un panneau indiquant les directions des différents numéros de maison au Chemin Long, afin d'éviter que certains s'égarerent ? ok.

## MOBILITE

- Stationnement en infraction, zone bleue, Ch Long et Ave des Rossignols, quid des constatations ? sera transmis à l'agent constatateur par Monsieur Lefebvre.
- Possibilité de désigner un agent communal en charge du thème « pouvoir se déplacer en ville en toute indépendance : PMR, vélo, piétons .... ? Ce thème sera proposé dans le cadre de « SMART CITIES ».
- Placer un bollard Ave Wolfers/Rossignols ? Monsieur Lefebvre se rend sur place.
- Chée de La Hulpe, quelles mesures pour ralentir la vitesse ? Route régionale, sera relayé à Monsieur Letroye.
- Virage Ave Parc/Chaussée La Hulpe, proposition de marquage du STOP ou élargir le carrefour, en réflexion.
- GPS intelligent ? à suivre, à proposer via Smart Cities.
- Bollards Chaussée de La Hulpe et Chemin Long, pas en place ? Marquage au sol inadéquat ? Monsieur Lefebvre viendra sur place.
- Circulation en vélo, projet de créer une boucle cyclable, en 2016, la signalisation devrait être améliorée. Dans le cadre de Smart Cities, projet d'achat de vélos électriques par la Commune à prêter avec option d'achat.
- Pourquoi les enquêtes publiques ne se trouvent-elles pas sur internet ? possibilité de placer une liste avec les enquêtes en cours sur le site de la Commune.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,  
Christophe Dister.